

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 44-373-1927 Témoignage officiel de satisfaction.

n° 44-373-1927

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

31 décembre 1927

Numéro JO

n° 373 du 31/12/1927

Date du numéro

31 décembre 1927

TEXTE INTÉGRAL

Un témoignage officiel de satisfaction est décerné à M. Azénor, administrateur adjoint de 2e classe des colonies, pour les motifs suivants : Appelé à prendre la direction du poste nouvellement créé de Tadjourah, dans des conditions pénibles, M. Azénor a fait preuve de courage, d'endurance et d'un dévouement à sa tâche particulièrement méritoires. Isolé au milieu des populations naturellement farouches, qu'excitaient contre nous les trafiquants d'esclaves et leurs salariés, M. Azénor a su faire tomber leur défiance, s'est acquis leur respect, leur confiance et leur affection au point que l'Administration locale a dû se préoccuper de donner satisfaction aux demandes de dispensaire et d'école que lui ont adressées les indigènes de cette région naguère si sauvages. Ces résultats, si utiles à la France et à l'humanité, ont été acquis grâce à une compréhension sympathique des indigènes et à une grande bonté.

Le Gouverneur, CHAPON-BAISSAC.